

Décision

Générale

colonial

Décision n° 71-812/SG/FP portant mise à la disposition du Ministre de la Santé publique et des Affaires sociales, d'un adjudant-chef du cadre des infirmiers militaires.

n° 71-812/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
1 juin 1971

Numéro JO
n° 12 du 25/06/1971

Date du numéro
25 juin 1971

TEXTE INTÉGRAL

M. Joseph Casanova, adjudant-chef des troupes de Marine, en position « cadre – hors budget des armées », est, pour compter du 10 mai 1971, date de son arrivée au Territoire, mis à la disposition du Ministre de la Santé publique et des Affaires sociales pour servir à l'Hôpital Peltier en remplacement numérique de l'adjudant-chef Marrast rapatriable.